

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTES-ALPES

NOMBRE DE CONSEILLERS

- en exercice	13
- présents	11
- votants	11
- absents	2

Date de convocation :

09/12/2025

Date d'affichage :

09/12/2025

VOTE

- POUR	11
- CONTRE	0
- ABSTENTION	0

Envoyé en préfecture le 30/12/2025

Reçu en préfecture le 30/12/2025

Publié le

ID : 005-210501458-20251215-088_2025-DE

Berger
Levrault

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de **ST-JEAN-ST-NICOLAS**

Séance du **lundi 15 décembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 15 décembre 2025 à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Rodolphe PAPET, Maire.

Présents : Josiane ARNOUX – Thierry BAUD – Monique JANIK – Marc-André DABAT – Claude GUET – Isabelle DE COLOMBEL – Claude ALLAIRE – Daniel AUBERT – Caroline DANGEL – Eloïse RIBAIL

Absents : Michel PRETI – Déborah BELIN

Monique JANIK est nommée secrétaire de séance

DELIBERATION N°088/2025 : MODIFICATION DU LOYER DU LOGEMENT DE L'ANCIENNE TRESORERIE

Le Maire explique que les assistantes maternelles de la MAM, nouvellement installées dans les locaux de l'ancienne trésorerie, souhaite disposer du jardin attenant.

Or, le jardin figure dans le bail de location de l'appartement du 1^{er} étage. Aussi le Maire a sollicité l'accord des locataires pour le libérer. Ce qu'ils ont accordé.

De ce fait, le Maire propose de revoir le loyer, d'un montant de 778,76€ pour tenir compte de cette modification du bail

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-22

Vu le code général de la propriété des personnes publiques

Après en avoir délibéré

- **FIXE** le montant du loyer de l'appartement du 1^{er} étage de l'ancienne trésorerie à 730€ (sept cent trente euros) à compter du 1^{er} janvier 2026

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme

LE MAIRE,

Rodolphe PAPET



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du

30 DEC. 2025